

Alexandrie et Port-Saïd : les vrais chiffres

Le hasard a voulu que nous découvriions un document manifestement inconnu des chercheurs : la liste et les quantités de timbres fournies et utilisées par les deux bureaux français d'Égypte. Des chiffres qui bouleversent beaucoup d'idées reçues.

Lorsque, en 1926, il fut décidé d'imprimer des timbres d'usage courant définitifs – entendez par là des timbres normaux, dépourvus de toute surcharge et libellés dans la monnaie en cours – pour les bureaux français d'Égypte, un des tout premiers éléments demandés fut l'établissement de la liste des différentes valeurs en cours et leurs consommations respectives. La connaissance de ces statistiques s'avérait en effet essentielle pour définir non seulement les besoins en timbres mais aussi les chiffres des tirages respectifs de chaque figurine. Les tableaux (page suivante) que nous avons retranscrits d'après les originaux trouvés dans les archives du musée de La Poste sont intéressants à divers titres : non seulement ils témoignent de l'activité courrier des deux bureaux concernés, mais ils contredisent tous les chiffres de tirage publiés ici et là depuis plus de 70 ans, très nettement inférieurs à ceux-ci et qui ont induit en erreur plusieurs générations de collectionneurs.

Comme on le voit, ces données commencent dès 1921, année où les premiers timbres surchargés en monnaie égyptienne ont été émis. Auparavant, il n'existait que des timbres (types *Blanc*, *Mouchon* et *Merson*) légendés « ALEXANDRIE » et « PORT-SAÏD » libellés en francs et centimes.

Des surcharges imposées

En effet, la crise économique de l'après-Première Guerre mondiale obligea le



Ces épreuves montrent les timbres à 5 et 10 m. restés non émis. En effet, les stocks restants de timbres surchargés permettent d'assurer les besoins pour un minimum de sept années (© Musée de la Poste).



Cette jolie épreuve collective des deux timbres émis pour la Caisse d'amortissement en 1927 nous permet d'évoquer les tirages, peu élevés, de ces émissions : 25 218, 12 906, 12 117 et 10 486 pour Alexandrie de 1927 à 1930 ; 21 860, 17 167, 15 380 et 11 520 pour Port-Saïd (© Musée de La Poste).

gouvernement français à adopter en 1920 le fameux « franc Poincaré », un franc dévalué dont l'équivalent or fut fixé à 65,5 mg d'or fin à 900/00, soit environ le cinquième du franc-or original. Cette dévaluation, de l'ordre de 30 à 50 % par rapport aux grandes monnaies étrangères, ne passa pas inaperçue et, du coup, les bureaux français d'Alexandrie et de Port-Saïd se virent submergés de courrier puisqu'évidemment l'expédition de lettres par la « voie » française était meilleur marché. Devant cette concurrence, la réaction des

autorités égyptiennes ne se fit pas attendre et ces dernières exigèrent des responsables français qu'ils surchargent leurs timbres en monnaie locale pour être en conformité avec le protocole du congrès UPU de Madrid de 1920 qui évoque justement ce cas précis. Les Égyptiens pouvaient en effet considérer le courrier des bureaux français comme insuffisamment affranchi. Ce fut fait très rapidement : des stocks de la série courante furent confiés à une imprimerie d'Alexandrie qui s'empessa d'effectuer le travail en attendant que l'At-

●●● lier du timbre de Paris soit en mesure d'approvisionner normalement ses deux bureaux.

Les chiffres que l'on voit dans la colonne « 1^{er} avril 1921 » représentent en fait l'addition des timbres surchargés localement et de ceux surchargés à Paris (séries n° 25/50 et 50A/60).

Première constatation : les différences de stocks entre 1921 et 1922 sont relativement importantes et démontrent des achats substantiels. Les collectionneurs ont évidemment tous acquis ces nouveautés pour leurs collections. La part des timbres utilisés pour le courrier, bien qu'inconnue, est certainement plus faible : les commerçants locaux ne trouvant plus aucun avantage à passer par la poste française ralentissent leur fréquentation des bureaux français. Et il en sera d'ailleurs ainsi jusqu'à la fermeture des bureaux en 1931.

Les chiffres des colonnes suivantes sont à considérer avec circonspection car des valeurs font l'objet de tirages supplémentaires qui viennent s'ajouter aux stocks existants : c'est visible par exemple dans la colonne « 1^{er} avril 1923 » pour les 4 m. sur 10 c, 15 m. sur 50 c et 60 m. sur 2 francs. Les trois timbres-support surchargés en août et octobre 1921 ne sont plus les mêmes : le 10 c rose *Mouchon* est remplacé par le 10 c vert, le 50 c *Merson* par un 50 c *Mouchon* et le 2 F violet et jaune *Merson* par celui de même valeur orange et vert. Même chose en 1926 où sont comptabilisés les douze timbres revêtus de nouvelles surcharges et en vente depuis avril-août 1925.

En décembre 1926, le directeur de l'Atelier demande au responsable de l'Exploitation postale les couleurs qu'il convient d'attribuer aux douze nouveaux timbres qui ont été préparés. Ils sont libellés en millièmes et non plus surchargés (cinq types *Blanc* à 1, 2, 3, 4 et 5 m. ; quatre *Mouchon* à 10, 15, 20 et 30 m. et trois *Merson* à 50, 100 et 250 m. adaptés aux nouveaux tarifs). On décidera finalement d'en émettre que la moitié : les cinq valeurs qui n'existent pas par rapport au tableau : 3, 20, 50, 100 et 150 m. et le 15 m. dont le stock est jugé vraiment insuffisant car il ne couvre, statistiquement parlant, qu'une année de consommation à Alexandrie comme à Port-Saïd. Ce timbre sera d'ailleurs le premier à être émis le 2 septembre 1927 ;

ALEXANDRIE

Désignation des valeurs	1 ^{er} avril 1921	1 ^{er} avril 1922	1 ^{er} avril 1923	1 ^{er} avril 1924	1 ^{er} avril 1926	Consom. moy. /an
1 mill. sur 1 c	927 000	837 000	800 000	779 000	703 000	45 000
sur 2 c	673 000	673 000	612 000	612 000	612 000	-
5 m. sur 3 c	482 000	422 000	421 000	376 000	290 000	38 000
sur 4 c	102 000	87 000	87 000	87 000	87 000	-
2 m. sur 5 c	536 000	465 000	460 000	454 000	363 000	35 000
4 m. sur 10 c	478 000	403 000	401 000	386 000	316 000	32 000
6 m. sur 15 c	492 000	408 000	407 000	407 000	353 000	28 000
8 m. sur 20 c	427 000	357 000	357 000	357 000	310 000	23 000
10 m. sur 25 c	950 000	864 000	864 000	827 000	694 000	51 000
40 c	14 000	6 000	6 000	6 000	6 000	-
15 m. sur 50 c	403 000	210 000	196 000	286 000	103 000	90 000
30 m. sur 1 f	245 000	197 000	197 000	185 000	114 000	26 000
60 m. sur 2 f	107 000	101 000	99 000	95 000	74 000	7 000
150 m. sur 5 f	90 000	84 000	83 000	81 000	64 000	6 000

PORT-SAÏD

Désignation des valeurs	1 ^{er} avril 1921	1 ^{er} avril 1922	1 ^{er} avril 1923	1 ^{er} avril 1924	1 ^{er} avril 1926	Consom. moy. /an
1 mill. sur 1 c	543 000	453 000	409 000	409 000	369 000	35 000
sur 2 c	671 000	611 000	611 000	611 000	611 000	-
5 m. sur 3 c	372 000	321 000	321 000	274 000	245 000	25 000
sur 4 c	26 000	5 000	4 000	4 000	4 000	-
2 m. sur 5 c	371 000	303 000	295 000	286 000	242 000	26 000
4 m. sur 10 c	420 000	350 000	342 000	333 000	312 000	22 000
6 m. sur 15 c	141 000	106 000	104 000	104 000	80 000	12 000
8 m. sur 20 c	189 000	167 000	166 000	166 000	138 000	8 000
10 m. sur 25 c	665 000	621 000	620 000	578 000	528 000	27 000
40 c	10 000	4 000	4 000	4 000	4 000	-
15 m. sur 50 c	284 000	166 000	152 000	132 000	53 000	46 000
30 m. sur 1 f	169 000	158 000	156 000	149 000	129 000	8 000
60 m. sur 2 f	111 000	98 000	97 000	97 000	84 000	5 000
150 m. sur 5 f	86 000	82 000	79 000	79 000	69 000	3 000

CHIFFRES-TAXE (communs aux deux bureaux)

Désignation des valeurs	1 ^{er} avril 1921	1 ^{er} avril 1922	1 ^{er} avril 1923	1 ^{er} avril 1924	1 ^{er} avril 1926	Consom. moy. /an
2 mill. sur 5 c	-	21 000	19 000	19 000	9 000	3 000
4 m. sur 10 c	-	18 000	17 000	17 000	10 000	2 000
10 m. sur 30 c	-	15 000	14 000	14 000	9 000	1 500
15 m. sur 50 c	-	20 000	16 000	14 000	6 000	3 500
30 m. sur 1 f	-	7 000	6 000	17 000	15 000	2 000

les autres suivront en février et novembre 1928. Des timbres-taxa seront également émis la même année, d'abord sept valeurs puis le 30 m. en mars 1930.

Ces six nouvelles figurines n'ont dû que moyennement satisfaire le receveur de Port-Saïd qui, fin 1926, se plaignait de se voir délaissé par la clientèle des collectionneurs et avouait à sa hiérarchie une perte de 300 000 francs (138 000 €

environ) sur l'exercice 1926 ! Mais on commence déjà à évoquer l'abrogation prochaine des capitulations, ces concessions accordées à la France pour installer des bureaux à l'étranger. Les bureaux français feront donc avec six nouvelles figurines et essaieront, autant que faire se peut, de liquider les stocks de surchargés avant le 31 mars 1931. ■

Michel Melot